

LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 5 novembre 1889.

NOUVELLES SUISSES

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a invité les gouvernements cantonaux à lui faire parvenir télégraphiquement les résultats de la votation populaire du 17 novembre.

— Une circulaire fédérale invite les cantons à faire rapport au Conseil fédéral avant le 1^{er} décembre sur le contrôle qu'ils exercent sur les distilleries privées.

Berne. — Grand émoi à Berne: la Caisse d'épargne bourgeoise est en déficit. On vient de révoquer l'administrateur. Les livres sont fort mal tenus jusqu'à 1889 et pas tenus du tout depuis le commencement de l'année. On annonce que la trouée est de près de 150,000 fr. Le malheureux père de l'administrateur en est pour toute sa fortune, une caution de 30,000 fr.; mais il est évident qu'il invoquera la surveillance et le contrôle défectueux. On a arrêté le notaire Berner, liquidateur de la fabrique de papier de Worblaufen.

— L'assemblée électorale radicale qui a eu lieu dimanche à Wimmis a décidé de présenter comme candidat au Conseil national dans l'Oberland M. Bühler, député, à Frutigen.

Schwytz. — Une nombreuse assemblée de citoyens a entendu dimanche M. Bachmann, avocat, exposer la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite et s'est prononcée en faveur de la loi.

Argovie. — L'assemblée de Brugg, devant laquelle on a parlé MM. Kellersberger, député aux États, et Isler, conseiller national, a émis un vote favorable à la loi sur la poursuite.

Vaud. — L'assemblée populaire convoquée par les comités des deux partis de Lausanne réunissait samedi un nombreux auditoire à la Tonhalle.

Dans un brillant et intéressant discours de près de deux heures, modèle de clarté, de simplicité et d'éloquence populaire, l'honorable conseiller fédéral M. Ruchonnet a développé les principales dispositions de la loi sur la poursuite et la faillite. La péroraison en a été saluée par des acclamations bruyantes et prolongées.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 12

LA

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR

JULES MARY

— Mais tu as perdu la tête?
— Peut-être bien, va, dit-elle en soupirant.
— Et où me mènes-tu?
— Dans un pays perdu, au milieu de la neige, des montagnes inaccessibles et des glaciers infranchissables.
— Et tu l'appelles, ce pays?
— Grindelwald... Va faire changer les billets, va, va vite.
Et pendant que la bonne femme, branlant sa tête blanche, mais obéissant quand même, se hâtait de son mieux, Marceline, pâle et se mordant les lèvres, disait:
— S'il vient me retrouver là, il aura dit vrai, c'est que Dieu l'aura voulu...

Grindelwald est un gros village en pleine montagne, entre des glaciers et au milieu des gorges sauvages. Les maisons sont dispersées au loin sur une très grande étendue de terrain, et de nombreux chalets ont été construits sur les plus bas versants, là où l'aridité naturelle du sol laissait

Parmi les orateurs qui se sont fait entendre, nous mentionnerons MM. Ceresole, ancien conseiller fédéral, Berdez et Boiceau, anciens conseillers nationaux. Les Vaudois sont unanimes pour l'acceptation de la loi: en cela ils donnent un bel exemple aux obstructionnistes tépelets qui transforment une loi d'affaires en loi politique et s'opposent comme toujours à tous les progrès.

La résolution suivante a été soumise à la votation de l'assemblée:

L'assemblée populaire, réunie à la Tonhalle, à Lausanne, le 2 novembre 1889, après avoir entendu les orateurs des divers partis, persuadée que la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite apporte une grande simplification dans ce domaine et concilie, dans la mesure du possible, les intérêts du créancier et ceux du débiteur, qu'en rendant les procédés uniformes dans toute la Suisse et en diminuant les frais de poursuite et de liquidation, elle fortifie le crédit de notre pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qu'enfin, en maintenant la distinction entre commerçants et non commerçants, elle écarte du canton de Vaud le désastre qui le frapperait si la faillite forcée était appliquée indistinctement à tous les débiteurs, estimant dès lors que la loi fédérale proposée réalise un progrès incontestable et sera pour la Suisse entière une nouvelle source de prospérité, affirmant ses sentiments patriotiques et sa confiance dans l'œuvre des premiers magistrats du pays, décide de se prononcer en faveur de la loi proposée et d'engager chaleureusement tous les citoyens à se rendre nombreux au scrutin, le 17 novembre, afin de déposer dans l'urne un vote affirmatif.

L'assemblée a adopté ces conclusions à l'unanimité.

— Dans l'élection de dimanche, M. Adolphe Margot, candidat démocrate, a été élu député au Grand Conseil par 348 suffrages. La majorité était de 278 voix. M. Perrusset, ex-commissaire général, candidat conservateur, en a obtenu 202.

— Dans la soirée de mercredi, deux jeunes gens de nationalité anglaise, en séjour dans une pension, à Clarens, se livraient à la chasse aux mouettes sur le quai.

Voulant s'emparer d'une mouette blessée, l'un des chasseurs, quoique ne sachant pas nager, n'hésita pas à se jeter à l'eau après avoir enlevé son habit et sa chaussure.

Trompé par la profondeur ou saisi par le froid, il

quand même perçut de la verdure et donnait de la sève à des arbres.

Marceline, cette fois, ne voulut pas descendre à l'hôtel. Elle avait peur de Beaufort. Il semblait tellement certain de la retrouver que vraiment elle craignait que cela n'arrivât, et qu'elle prenait toutes les précautions pour éviter ce malheur.

Un grand malheur, en effet, qui eût plongé sa vie dans de nouvelles angoisses.

Elle fit louer par sa tante un chalet meublé pour y rester quinze jours, comptant ensuite repartir pour Beaufort.

Elle aimait faire des excursions, seule, dans la montagne, allant le plus loin qu'elle pouvait s'aventurer sans guide et laissant sa tante à la maison.

Cette nature désolée parlait à son cœur, s'accordait bien avec l'état de son esprit. Sa tristesse trouvait là, pour ainsi parler, de quoi se nourrir.

Souvent elle s'asseyait sur une roche, pendue en quelque coin des sentiers parcourus, au milieu des neiges éternelles sous le ciel limpide. Elle n'avait plus devant elle que les montagnes, derrière elle que les montagnes, au-dessous comme au dessus d'elle que des montagnes.

Pas un être humain, pas une maison. Rien de vivant, si ce n'est, parfois, grand comme une hirondelle, un aigle dans l'espace, planant au-dessus de son aire.

Elle s'endormait là dans ses réflexions, dans sa mélancolie.
— Je voudrais, murmurait-elle, toute ma vie vivre ici, ne voyant plus personne, seule avec mon enfant, avec Gérard!... J'ai peur du monde, de moi, de mon cœur...

Un jour, vers deux heures, elle était venue rêver là, seule,

n'a pas tardé à disparaître. Personne n'ayant pu lui porter secours immédiat, il s'est écoulé quelques minutes jusqu'à ce que des pêcheurs purent le saisir et le ramener à la surface.

Tous les efforts tentés par M. le Dr Lardy pour le rappeler à la vie restèrent sans résultat.

Genève. — Samedi soir, en dépit de l'arrêté du Conseil d'Etat, les salutistes ont tenu des réunions publiques dans leurs locaux de Rive, des Grottes et de la rue Pécolat. Les agents ayant constaté le fait, obtinrent l'ordre de dissoudre les réunions. Les salutistes s'y refusèrent et les agents durent user de leur force pour faire déguerpir ces illuminés. Toutefois, ils ont opéré une vive résistance et se sont livrés à des voies de faits sur la personne des agents. Les locaux sont fermés. Une foale considérable assistait à cette exécution.

Dimanche après midi, les salutistes ont fait sauter les scellés apposés sur les portes de leurs locaux. La police prévenue occupe les lieux.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Jeudi matin, il a été procédé publiquement, au Crédit foncier de France, au sixième tirage mensuel des Bons de l'Exposition.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 213 numéros qui ont droit aux primes suivantes:

Le N° 54,639 gagne 500,000 fr.

Les N°s 436,229 et 535,335 gagnent 10,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 1000 fr.: 552,291 592,865 654,586 691,941 753,295 779,635 919,992 943,914 979,112 983,756.

Le gagnant du gros lot de 500,000 fr. des bons de l'Exposition est M. Fraussens, conducteur de machines à l'imprimerie Lahure, père d'une nombreuse famille.

Jusqu'à dimanche passé, 24,000,000 de tickets étaient rentrés dans les caisses de l'Exposition.

Le nombre des membres du clergé dont le traitement a été suspendu pour cause électorale atteint 55.

Italie. — Le pape fait vendre presque tous les chevaux et les voitures du Vatican: on a licencié le personnel des écuries avec un mois de paie.

Autriche-Hongrie. — Le bruit court que l'archiduchesse Stéphanie, veuve de l'archiduc Ro-

comme toujours; le soleil brillait et renvoyait, sur la neige immaculée des hautes crêtes, d'avenglants rayons. La montagne était blanche et rose. En bas, dans la plaine qu'elle avait quittée vers midi, il faisait chaud de la chaleur du printemps, mais autour d'elle, l'air plus vif l'environnait de frissons. Cependant, heureuse de sa solitude, elle n'y prenait pas garde.

Depuis longtemps elle était là, quand tout à coup elle vit surgir entre les roches un homme au-dessous d'elle.

Il était si loin encore qu'il paraissait tout petit.

Elle le perdit de vue, elle l'aperçut de nouveau, peu de temps après, grandi, puisqu'il était plus près.

Il disparut encore derrière des éboulements.

C'était la première fois qu'un autre qu'elle suivait ce sentier, et il était impossible qu'il ne passât pas près de Marceline.

Elle en fut peinée. Cela lui enlevait quelque chose du charme qu'elle trouvait à cette place. On lui volait ce coin mystérieux où déjà se rattachait, comme autant de liens délicats, les souvenirs de ses rêveries.

L'homme reparut encore, plus près toujours.

Le cœur de Marceline bondit. Elle l'avait reconnu.

— C'est lui! murmure-t-elle épouvantée, c'est ce jeune homme.

Lui, ne regarde pas de son côté. Il ne l'a pas vue... Il ne peut même pas la voir, mais tout à l'heure il passera si près dans le sentier, qu'il pourra frôler sa robe.

C'est vrai. Au détour, de derrière un bloc énorme tombé de la montagne, il se montre, il se trouve devant la jeune fille. Elle n'ose le regarder, elle baisse les yeux et, mal-

ANCE

sur ce chemin en offrant

Comme
le passé,
devise sera
aujourd'hui:
DRE BON
N MARCHÉ!
l'intérêt
os clients,
t le notre.

Fraîche

tenu d'acheter.

ANCE

attention!!! Toute per-

Envoi
boîte
3
dépôts
tant pour
sec:
Zuz,
ardins Bâle.

fr. au lieu de 4 fr. 70.
complet d'écriture ou

ERIE à 2 fr.

Prix ordinaire
boîte Fr. — 40
de papier à lettre > 2 —
es en 2 grandeurs > 1 —
d'acier > — 30
ne > — 10
e bureau très noire > — 30
me élastique > — 20
cacheter > — 20
er buvard > — 10

vente ordinaire, Fr. 4 70

sont placés dans une élé-

et cloisonnée; ils ont une

4 fr. 70. Une papeterie,

res, 8 fr., et 10 exemplaires,

une papeterie à 2 fr. J'expé-

mandeur envoie le montant

sinon je prends rembourse-

re les contrefaçons.

A. Niederhuser.

or, d'articles de papeterie,

Granges (Soleure).

ES A COUDRE

mécanicien-constructeur, à

meilleures machines à coudre.

conurrence. Payables depuis

— Demandez catalogues et

[573

es Dupraz

Lenz, imprimeur-éditeur.

dolphe, serait sur le point d'épouser un comte hongrois. L'empereur François-Joseph s'oppose à cette union. L'archiduchesse Stéphanie aurait alors songé à se recommander au pape pour que ce dernier usât de son influence auprès de l'empereur.

Angleterre. — Samedi soir s'est écroulée, à Glasgow, pendant une violente tempête, la fabrique de tapis James Templeton. Elle se composait de deux bâtiments distincts : un vieux et un neuf non encore achevé et qui devait être l'exacte copie d'une ancienne fabrique italienne. C'est ce bâtiment qui s'est effondré, écrasant l'autre sous son poids.

Suivant les dernières nouvelles, 140 femmes se trouvaient dans la fabrique qui s'est écroulée. Une cinquantaine de personnes ont pu échapper au désastre. Les autres sont ensevelies sous les décombres. On a déjà retiré quarante cadavres.

Dimanche, on a retiré 25 corps sous les décombres du bâtiment. Dans l'après-midi, on en a retiré 4. Parmi ces derniers se trouvait une ouvrière qui vivait encore; elle est morte peu après avoir été retirée. Les victimes étaient affreusement mutilées; quelques-unes étaient décapitées.

On pense qu'on ne trouvera pas d'autres cadavres sous les décombres, car on connaît exactement maintenant le nombre des personnes disparues.

Tous les corps ont été placés dans des cercueils et transportés au domicile des défuntes.

Russie. — On reparle de concentration de troupes russes; on assure que l'armée russe s'attend à marcher prochainement sur Constantinople; on ne croit pas cependant les événements aussi proches, mais on soupçonne des desseins du tzar sur l'Asie-Mineure.

Turquie. — Le gouvernement vient de contracter avec la Banque impériale Ottomane un nouvel emprunt de 100,000 livres turques (2,300,000 fr.) pour couvrir les frais occasionnés par la visite de l'empereur Guillaume.

Une visite dont on se serait bien passé!

Amérique. — Une tempête, accompagnée de neige, a eu lieu dans le Colorado; la marche des chemins de fer est interrompue, et les télégraphes ont été renversés; un grand nombre de chevaux et de têtes de bétail ont péri.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 2 novembre. — La commune de Wallenried est autorisée à lever un impôt pendant les années 1889, 1890 et 1891, et celle de Granges (Veveysse) à faire une coupe extraordinaire de bois.

— On nomme : M. Kramer, Pierre, vice-président du conseil communal de Freschels, aux fonctions de syndic de la commune du même nom;

M^{lle} Glauser, Bertha, de Moetschwyl (Berne), au poste d'institutrice de l'école inférieure de Farvagny.

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire sur le mardi 12 novembre, à 10 heures du matin.

Croix-Rouge. — Une société de la Croix-Rouge vient d'être fondée à Fribourg. Les premières adhésions parvenues au comité d'initiative s'élèvent au

gré cela, elle sent que Beaufort la reconnaît et elle devine, à son silence, croyant même entendre les battements de son cœur, qu'il est aussi troublé qu'elle.

Elle se dit, très bas, pour elle seule :

— Dieu l'a-t-il donc voulu ?

Et lui, simplement, le chapeau bas :

— Vous le voyez, mademoiselle, avais-je raison ?

Et comme elle ne répond pas :

— Je vous jure que je n'ai rien fait pour vous retrouver, dit-il. Le hasard a seul arrangé notre rencontre... Et ne faut-il pas que nous ayons les mêmes goûts, les mêmes entraînements pour nous rejoindre devant ce paysage inconnu, alors que tout le monde se porte vers les glaciers et les sites si souvent visités que cela est devenu banal de les voir ?

— Monsieur, dit-elle, je pense, en effet, de même que vous, que cette rencontre est extraordinaire, s'il est vrai, comme je veux le croire, que vous ne vous avez point suivies, ma tante et moi.

— Sur mon honneur, mademoiselle, je vous le jure.

— Votre serment est inutile. Je vous croyais. Ne vous offusquez pas de ce que je vais vous dire, monsieur, votre assiduité me déplaît. Vous ignorez tout de moi, jusqu'à mon nom, vous-même l'avez dit. Considérez donc comme une simple aventure de voyage ce qui vous arrive et ne cherchez pas à faire avec nous une connaissance plus intime. C'est la seule façon d'être sûr que je garderai de vous le souvenir d'un homme qui était animé des meilleures intentions et qui, dans tous les cas, s'est montré respectueux.

— Oh! mademoiselle, n'avez-vous pas consenti à plus d'intimité? Puisque vous constatez vous-même que je n'ai

jamais manqué au respect qui vous est dû, qu'avez-vous, dès lors, à redouter de moi! Pourquoi me repousser sans me connaître ?

— A quoi bon ?

— Serait-ce la première fois qu'une rencontre comme la nôtre, née du hasard, née d'un voyage, entraînerait une connaissance plus grande, suivie d'amitié, suivie d'affection, — suivie, il faut bien que je le dise aussi, — d'un sentiment plus tendre?... Je vous aime, mademoiselle, et n'ai pas de plus grand désir que de me faire aimer de vous...

Elle eut un geste las et ce ne fut pas sans ironie et sans colère qu'elle répliqua :

— Vous m'aimez et voici la troisième ou la quatrième fois que vous me voyez !

— Peu importe, si je vous aime vraiment, sans arrière-pensée, comme on aime toute personne digne d'amour? Que vous demandé-je? Rien, sinon de prendre le temps de me connaître davantage, afin de vous assurer que je puis et veux faire votre bonheur.

Elle secoua la tête.

— Encore une fois, à quoi bon, si je ne puis pas, moi, vous aimer? En somme, qui vous dit que je suis fille? Ne puis-je pas être mariée ou veuve?... Aimer mon mari dans le premier cas, rester fidèle à son souvenir dans le second ?

— L'idée ne m'en était pas venue, fit-il naïvement.

Elle ne retint pas un sourire.

— Vous ne vous êtes pas trompé... je suis jeune fille.

Maintenant que vous m'avez retrouvée, que vous m'avez dévoilé votre pensée, que je vous ai entendu, veuillez ne pas insister, monsieur. Vous me gênez.

(A suivre.)

chiffre de 305. Un comité cantonal provisoire de cinq membres est chargé de préparer la constitution définitive de la société. Font partie de ce comité : Mme de Zurich, lieutenant-colonel; MM. Perriard, curé; Castella, docteur; Weck, docteur; Repond, major.

Mardi dernier, une cérémonie bien touchante réunissait dans le cimetière de Surpierre une population attristée. C'étaient les funérailles de M. Dessarzin, Hubert, instituteur, mort dans des circonstances tragiques.

Samedi 26 octobre, vers 10 heures du soir, en rentrant à son domicile, il s'est fourvoyé près du château de Surpierre, bâti, comme on sait, au bord d'affreux précipices. Une obscurité profonde, renforcée par un brouillard épais, rendait sa position critique et voilait les lumières des maisons voisines qui auraient pu le guider. Que s'est-il passé? On l'ignore. Son cadavre a été retrouvé entre deux précipices, après une chute d'une trentaine de mètres. Des lésions internes ont occasionné sa mort.

Le défunt, âgé de 38 ans, a exercé ses fonctions d'instituteur pendant 21 ans.

Deux femmes d'Ecuvillens vivaient en mauvais termes. L'une mariée et mère de famille, âgée de 31 ans, l'autre seule et septuagénaire. Elles habitaient la même maison, n'avaient qu'une cuisine et qu'un foyer. De là naissaient des motifs de chicane chaque jour renouvelés.

Jeudi matin, la situation était plus tendue que jamais, et le mari était intervenu dans la querelle. Il venait de quitter la cuisine, lorsque la femme âgée donna un coup à l'autre dans le creux de la poitrine en la poussant vers le foyer. Cette dernière se sentit mal, elle entra en hâte dans la chambre et tomba inanimée dans les bras de son mari. L'autopsie a démontré que la mort résultait de suffocation; un commencement de goitre a obstrué les voies respiratoires, probablement par l'effet de la secousse ou de l'émotion.

GRUYÈRE

Loi sur les poursuites et faillites.

Dimanche dernier, une nombreuse réunion, forte de plus de deux cents citoyens, assistait, dans la grande salle de l'auberge du Tirage, à Bulle, à une conférence donnée par M. l'avocat Biemann, sur la Loi fédérale sur les poursuites et faillites, loi qui sera soumise au verdict populaire le 17 novembre prochain.

Pendant plus de deux heures, l'honorable conférencier a su capter l'attention de l'assemblée sur un sujet aride de sa nature. Il a démolit victorieusement les arguments que des adversaires peu consciencieux font valoir contre une loi qu'on réclame en Suisse depuis plus de vingt ans et qui est devenue d'autant plus nécessaire que les relations d'affaires d'un canton à l'autre sont devenues plus fréquentes par suite de la facilité des communications. Or, les adversaires de la loi, qui ont à leur tête les réactionnaires de toutes nuances, n'ont pas d'autre mobile que de faire de l'obstruction et d'enrayer le progrès fédéral : les autres arguments qu'ils avancent hypocritement sont purement spécieux quand ils ne sont pas mensongers. N'avons-nous pas vu, nous Fribourgeois, notre presse officielle mentir effrontément toutes les fois qu'une loi fédérale était soumise au peuple. Ici, c'était le

prêtre chassé de l'église, là c'était les hommes pouvant changer de femmes à volonté, c'était la destruction de la famille, les baillis fédéraux et autres sornettes de ce genre. Il y a beau temps que les journaux des Soussens et des Philipona tiennent leurs lecteurs pour des idiots et, cette fois encore, nous les verrons arriver avec les mêmes mensonges et les mêmes rengaines.

La Liberté ne vient-elle pas nous parler de l'annulation de l'assignat des femmes, alors que la nouvelle loi réserve la compétence des lois cantonales en matière de biens de femmes. Elle ferait mieux de nous entretenir de ces cantons où le créancier ne peut rien obtenir du débiteur, de ceux où l'on chasse impitoyablement de chez lui un pauvre père de famille pour une dette de quelques francs.

Sans sortir de notre district, nous pourrions citer un cas où un agent d'affaires a fait 112 fr. de frais pour une prétention de 9 fr. ! — Après cela, voterez-vous contre une loi humanitaire au premier chef comme celle qui vous est proposée ?

L'assemblée du Tirage a voté à l'unanimité et par acclamations l'acceptation de la loi le 17 novembre, parce que c'est une loi juste, humanitaire et une œuvre de conscience, parce qu'elle réalise un progrès de plus dans le domaine fédéral.

Gruyériens, citoyens indépendants, vous qui avez gardé dans vos cœurs l'amour du pays et de la liberté, vous voterez en rangs serrés oui le 17 novembre; que chacun fasse son devoir, car ce jour peut marquer dans notre histoire et être un pas dans l'émancipation du joug honteux qui pèse sur nous.

Un dernier mot.

La prose dévergondée du *Fribourgeois* du 27 octobre, relative à l'article de la *Gruyère* sur la bénichon de Bulle, a cause en ville et dans la contrée plus de dégoût que d'étonnement. Tous les citoyens honnêtes, conservateurs ou libéraux, protestent avec force contre le genre de polémique employée; et il est vraiment heureux que le *Fribourgeois* ne dépasse pas les limites du canton : ce serait à nous faire rougir d'être Fribourgeois et Suisses.

Nous ne discuterons donc plus : à quoi bon? nous maintenons entièrement tout ce que nous avons dit dans notre précédent article, et le ferons prouver par qui de droit, s'il le faut, pour mettre enfin à néant les ignobles attaques du *Crachoir*, puisqu'il faut l'appeler par son nom; en outre, nous ne répondrons pas aux calomnies les plus infâmes, non plus qu'aux injures les plus grossières et les plus abjectes qu'il débite à notre adresse; on ne discute pas de semblables termes, on les enregistre.

Les Bullois savent depuis longtemps, du reste, de quel côté sont les insulteurs publics, et le *Fribourgeois* a été jugé une fois de plus, et bien jugé. —

Correction. — Ce n'est pas de celle que mériteraient nos députés de la Gruyère pour être par trop dociles aux ordres de M. Python que je veux parler, mais de la correction de la route au contour de Corbières, dit le Coude à Charles.

Chaque année, des accidents se produisent à cet endroit, tantôt ce sont des voitures qui versent leur contenu, tantôt ce sont des traîneaux qui sont projetés dans la neige. Il est temps de remédier à cet état déplorable avant qu'un malheur soit signalé, d'autant plus que cette correction peut se faire à bon compte.

Dans le voisinage existent deux carrières. Pourquoi ne ferait-on pas jeter les débris dans le fossé qui sépare les deux routes? Au bout de quelques années, celui-ci serait comblé et la correction serait faite à peu de frais pour les communes intéressées, tandis que maintenant les débris des carrières sont jetés dans la Sarine, où ils font dévier le cours de la rivière au détriment des riverains de Corbières. B.

A propos de Mission.

On nous écrit de la paroisse de Sales :

Nous avons depuis quelques jours dans notre paroisse une Mission donnée par quatre Pères de saint François de Sales, Mission dont nous avons le plus grand besoin après les événements si douloureux qui se sont passés chez nous ces dernières années.

Comme vous le savez, les bons Pères donnent des conférences spéciales pour les hommes, pour les femmes et pour la jeunesse.

Or, un soir c'était le tour des femmes exclusivement de venir entendre la bonne parole. Comme on le sait, l'entrée de l'église était formellement interdite au sexe barbu.

L'instruction commencée, et religieusement écoutée par les femmes, deux des Pères s'en furent sur la tribune pour faire la police du sanctuaire. Or, quelle

ne fut pas leur surprise dissimulée dans un cat personnage de sa qu'à la porte de l'é

Notre homme se qu'une poule aurai

Or, cet intrus n' de Rebecca, le gran

Il n'y en avait pu capables d'un acte

Par un étrange re nous revoiyons ce tr trigués et ces marc de sa paroisse, cha Pères missionnaires

Serait-ce un com

Emprunt à p bourgeois et au sort de l'empru 30 septembre 1888 boursables au 20 j

Sont sorties et r après en sus du ca féré de 1887, 1888

Attention

Mardi, m

GRAND

dans la g

Jersey, jupon chasse, services couvertures de caoutchouc, tap cadrés, embras et une certaine

Etalag

draperie frança oles deuil, soie moquette velou ficelle, feutre, p moquette, fant

Toutes ces m leurs prix d'oc

717]

Compagnie

Fonds de

Assurances

MIXTES

Capitaux assurés

Blangie des M

des prosp

Mises

On vendra en mi et quelques moules de la Caudraz, 4500 d'us de verme au Gro le paiement.

Rendez-vous des rembre, à 10 he de la Caudraz. 726]

MISES J

Jeudi 7 nove

les 10 heures du n

Cheval-Blanc, à Bul

par voie de mises p

noire de 7 ans; 2^e u

Bulle, le 31 octob

720]

Bois à

Jeudi 14 nov

vendra au café Gru

rière, deux cent et

ronge et blanc. Cet

de mises publiques

res. Pour voir les b

montagne des Rey

s'adresser à M. A

Enney.

LA GRUYÈRE

c'était les hommes poulvolonté, c'était la destruction fédérale et autres sordeau temps que les jourPhilipona tiennent leurs cette fois encore, nous mêmes mensonges et les

pas nous parler de l'anmmes, alors que la nouence des lois cantonales mes. Elle ferait mieux de tons où le créancier neur, de ceux où l'on chasse i un pauvre père de fa- quelques francs.

ict, nous pourrions citer s a fait 112 fr. de frais ! — Après cela, voterez- nitaire au premier chef roposée? a voté à l'unanimité et on de la loi le 17 novem- juste, humanitaire et une qu'elle réalise un progrès éral.

pendants, vous qui avez ur du pays et de la li- serrés ou le 17 novem- voir, car ce jour peut et être un pas dans l'é- x qui pèse sur nous.

er mot.

Fribourgeois du 27 octo- Gruyère sur la bénichon dans la contrée plus de us les citoyens honnêtes, protestent avec force com- ployée; et il est vrai- ourgeois ne dépasse pas erait à nous faire rougir es.

plus : à quoi bon? nous ut ce que nous avons dit e, et le ferons prouver par ur mettre enfin à néant noir, puisqu'il faut l'ap- re, nous ne répondrons nfâmes, non plus qu'aux et les plus abjectes qu'il ne discute pas de sembla- e.

longtemps, du reste, de publics, et le Fribour- plus, et bien jugé. =

ne fut pas leur surprise de découvrir, soigneusement dissimulé dans un coin, un grand diable d'individu que l'appât du sermon aux femmes avait alléché. Immédiatement les bons Pères sommèrent le peu délicat personnage de se retirer et le pourchassèrent jusqu'à la porte de l'église.

Notre homme se retira, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Or, cet intrus n'était autre que l'heureux époux de Rebecca, le grand Ecoffey.....

Il n'y en avait pas deux dans la paroisse de Sales capables d'un acte pareil.

Par un étrange revirement des choses de ce monde, nous revoions ce triste personnage, qui par ses intrigues et ses manœuvres, avait fait chasser son curé de sa paroisse, chassé lui-même de l'église par des Pères missionnaires.

Serait-ce un commencement d'expiation?...

Emprunt à primes des communes fri- bourgeoises et navigation. — Sixième tirage au sort de l'emprunt à primes de 3 millions, opéré le 30 septembre 1889. Les obligations sorties sont remboursables au 20 janvier 1890 :

Sont sorties et remboursables avec les primes ci-après en sus du capital de 50 fr. et de l'intérêt différé de 1887, 1888 et 1889 de 4 fr. 50 les obliga-

tions suivantes :

N° 41945, 7000 fr. N° 53744, 4000 fr.
N° 969 2122 4667 4878 8587 10,583 12,517
13,318 16,751 18,119 19,281 20,633 20,664 22,909
24,479 29,211 29,377 30,304 35,762 38,837 41,289
44,857 45,022 46,823 48,689 51,254 55,681 58,268
58,763 59,394, chacun 200 francs.

Obligations sorties sans primes et remboursables par la. 54 fr. 50 (capital 50 fr. plus futerêt différé de 1887, 1888 et 1889 de 4 fr. 50) :

N° 1704 3047 5051 10,479 11,023 15,594 17,749
18,953 20,406 20,458 21,089 22,803 24,528 26,114
26,781 27,862 29,511 29,801 32,261 32,516 33,042
34,220 34,312 38,016 38,757 41,186 41,777 42,056
42,592 43,133 45,237 49,374 49,747 51,315 51,550
52,552 52,907 55,264 56,660 58,564 59,199.

Sont sorties dans les tirages précédents et n'ont pas encore été présentées à l'encaissement les obligations suivantes :

FR. C.
N° 25,111, 25,248. 51 50
» 25,170. 451 50
» 15,316, 15,633, 16,073, 16,776, 20,167 . 53 —

Conseil à la vieillesse.

On ne vieillit pas impunément. Et vous qui n'êtes plus jeunes, vous savez que nous nous en allons en détail et, pour ne parler que de la bouche, il n'est que trop vrai que notre

haleine se corrompt au contact des années, que nos dents, quand nous les conservons, prennent une teinte jaunâtre qui nous désole. L'aspect de nos dents et l'odeur de notre haleine laissent alors trop à désirer et nous affligent profondément. Soyez persuadés que par l'usage quotidien du précieux *Elixir dentifrice des RR. PP. Benedictins de l'Abbaye de Soulae* votre haleine ne tardera pas à reprendre sa pureté et vos pauvres dents leur blancheur première. Et en suivant ce conseil, vous conserverez les dents que Dieu vous a données, et qui sont non seulement indispensables à la santé, mais dont la perte défigure la plus belle physionomie.

Agent général : A. SEGUIN, BORDEAUX.

ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.
POUDRE : 1 fr. 25, 2 et 3 fr.
PÂTE : 1 fr. 25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les parfumeurs, coiffeurs, pharmaciens, droguistes et merciers, etc.

Falsification de la soie noire. Il suffit de brûler un petit morceau de l'étoffe qu'on veut acheter pour s'apercevoir de suite de la fraude. La soie teinte, pure, s'enroule immédiatement, s'éteint bientôt et laisse peu de cendres d'un brun clair. La soie surchargée se casse et se cire facilement, brûle lentement, surtout la trame, et laisse des cendres d'un brun foncé qui se tordent, tandis que celles de la soie véritable s'enroulent. Si l'on écrase les cendres de la vraie soie, elles se réduisent en poussière, en quoi elle diffère aussi de la soie surchargée. Le dépôt de fabrique de soie de G. Henneberg, à Zurich, envoie volontiers des échantillons de ses étoffes de soie pure, et livre franco à domicile par mètres et par pièces entières. (M5643Z) [348]

Attention!

Occasion!

Mardi, mercredi et jeudi, les 5, 6 et 7 novembre courant :

Pour trois jours seulement,

GRAND DÉBALLAGE

dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle.

Jersey, jupons, camisoles, flanelle, mouchoirs, foulards, gilets de chasse, services à thé, châles russes nouveautés, couvertures de lits, couvertures de voyages, couvertures pour cheveux, manteaux caoutchouc, tapis de table, tapis de pieds, rideaux et vitrages encadrés, embrasses,

et une certaine quantité de coupons belle draperie et lainages pour robes,

au grand rabais.

Etalage d'une collection immense d'échantillons

draperie française, anglaise et belge, nouveautés pour dames, articles deuil, soierie, flanelles, molletons, toiles fils, toiles coton, tapis moquette veloutée et bouclée, écossais, hollandais, coco, manille, ficelle, feutre, parquet et linoleum, rideaux tous genre, damas, reps, moquette, fantaisies meubles, cotonnes indiennes.

Toutes ces marchandises se recommandent par leur qualité et leurs prix d'occasion.

J. LA TELTIN-ANTHONIOZ,

rue de Lausanne 58, Fribourg.

717]

Compagnie d'assurances générales sur la vie

FONDÉE EN 1819 A PARIS

Fonds de garantie : 390 millions entièrement réalisés.

Assurances en cas de décès

MIXTES — à terme fixe.

Rentes viagères immédiates

différées, de survie.

Capitaux assurés : Fr. 782,121,619 70

Rentes constituées : 16,937,609 30

Pour les renseignements, s'adresser à M. François DECROUX, agent principal, à BULLE, où l'on trouve gratuitement des prospectus et des tarifs concernant chaque combinaison d'assurances. [725]

Mises de bois.

On vendra en mises publiques 1500 fagots et quelques moules sapin, déposés à la gîte de la Caudraz, 4500 fagots et 4 moules ronds de verne au Gros-l'Hautin. Six mois pour le paiement.

Rendez-vous des miscurs **mardi 12 novembre**, à 10 heures du matin, au chalet de la Caudraz. Etienne CASTELLA.

MISES JURIDIQUES

Jeudi 7 novembre prochain, dès les 10 heures du matin, devant l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, il sera exposé en vente par voie de mises publiques : 1° Une jument noire de 7 ans; 2° un char en bon état. Bulle, le 31 octobre 1889. CORNOUD, huissier. [720]

Bois à vendre.

Jeudi 14 novembre courant, on vendra au café Gruyérien, à Bulle, salle derrière, deux cent et quelques plantes de sapin rouge et blanc. Cette vente aura lieu par voie de mises publiques qui commenceront à 2 heures. Pour voir les bois qui sont situés sur la montagne des Reybes - Devant près Pringy, s'adresser à M. A. GEINOZ, forestier, à Enney. [722]

Vente de lait.

La Société de laiterie de Pont-en-Ogoz exposera en mises publiques, le **mercredi 6 novembre prochain**, à 4 heures après midi, au local de la laiterie, son lait pour 1890.

Conditions favorables, logements confortables, belle position sur la route Bulle-Fribourg, avec des assots bâtis à neuf avec toute la perfection moderne.

Pont-en-Ogoz, le 30 octobre 1889. 715] Par ordre : A. DERIAUX, secrétaire.

Domaine et montagne.

A louer de suite ou pour le 22 février, ensemble ou séparément, le beau domaine de Planchy près Bulle, de 35 poses, et la montagne des Recardets-Dessous près du Lac-Noir, environ 200 poses. Le propriétaire céderait 38,000 pieds cubes de foin et regain en Planchy à un prix avantageux. S'adresser à Léon Girou, à Fribourg. [705]

AVIS

Le soussigné a transféré son bureau au rez-de-chaussée de la maison de M. François Moura, Grand-rue, à Bulle. Recouvrements, renseignements, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires litigieuses. Louis Fasel, agent d'affaires. [617]



N'achetez pas de machines à coudre

sans avoir visité le grand dépôt installé chez Mme BRUNISHOLZ à Bulle.

Machines à main et à pieds de tous les meilleurs systèmes;

Machines rotatives, silencieuses;

Machines à coudre les chapeaux de paille;

Machines pour cordonniers et selliers : la Claes circulaire elastic, la meilleure de toutes les machines pour les gros ouvrages de cordonnerie.

Importation directe des fabriques les plus réputées, donc prix très avantageux et garantie complète.

Accessoires et réparation de tous les genres de machines à coudre. [695]

Ce dépôt est provisoirement installé au local du café du Tilleul.

LIQUIDATION DE CHAUSSURES

de toutes saisons, — d'hommes, femmes et enfants.

Dans l'intention d'agrandir mon commerce en étoffes déjà très conséquent, et pour gagner de la place, je me propose de liquider complètement toutes mes chaussures aux prix de fabrique et en dessous, suivant les articles.

Au magasin du PRINTEMPS, à Bulle.

Ivrognerie. Attestation.

Le malade a été guéri à son insu, grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. Il peut encore boire un verre, mais la tendance à boire trop s'est tout à fait perdue. Vevey, septembre 1888. Jean Frey. — La moitié des frais après guérison Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [308]

Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac



et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, plitite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorroïdes (veine hémorroïdale). — Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1.80. — Dépôt central: pharm. „zum Schutzengel“ C. Brady & Kremsier (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez Paul Hartmann pharm. à Steckhorn. Dépôt à

Dépôts à Bulle : Pharmacies GAVIN et RIETER; à Châtel-St-Denis : Pharmacie WETZSTEIN. [621]

AVIS

La flature de Neirouve invite les personnes qui n'ont pas encore retiré leurs commandes de l'année dernière et des années antérieures de le faire d'ici au premier janvier prochain.

A ce défaut, il sera disposé de ces marchandises selon loi. Joseph Castella filateur. 693]

A vendre:

Mme Vve HAFEN, à Bulle, met en vente le beau domaine qu'elle possède à cinq minutes de la ville de Bulle.

Cette propriété, toute spécialement recommandée à l'attention des agriculteurs faisant le commerce de bétail, comprend :

- 23 poses d'excellent terrain;
- 1 vaste bâtiment complètement réparé;
- 2 écuries;
- 2 granges.

Pour traiter, s'adresser à Mme Vve Haffen ou à l'Agence agricole Auguste BARRAS, à Bulle. [718]

On achète des fourrages

ET DU FUMIER

bien fait pour être transporté de suite sur le terrain. Paiement comptant.

S'adresser au notaire Menoud, à Bulle, ou à Etienne Castella, à Gruyères. [708]

A vendre:

Un coffre-fort incombustible et un fourneau de fer garni en molasse.

J'adresser à M. Jérôme WAGNER, serrurier, à Bulle. [643]

Dès le 5 novembre, chez Mme Eléonore Blanc, aubergiste à l'Étoile, à Broc, on trouve un beau verrier rouge, race du pays, à la disposition du public. [721]

Dimanche 10 novembre :

CASSÉE

à l'hôtel de l'ECU, à Bulle.

724]

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste. à BULLE [41] sera à Château-d'Œz les 8 et 9 nov.

A VENDRE

Environ 11,000 pieds de foin et 3000 pieds de regain. [691] S'adresser à A. DAVET, procureur, à Bulle.

A louer : Sur la place du marché, à Bulle, deux magasins avec logement nouvellement réparés.

S'adresser à Laurent RUFFIEUX, nég. [723]

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER 1889
 DANS LES
Grands magasins A LA CONFIANCE

Grand'rue 290 — BULLE — Grand'rue 290

Grande mise en vente des articles de la saison.

Le grand succès qu'ont obtenu les magasins A LA CONFIANCE en inaugurant, l'année dernière, la vente à petit bénéfice, nous engage à continuer sur ce chemin en offrant en vente, aux prix éloignant toute idée de concurrence, des marchandises fraîches de toute première qualité et de premier choix à des prix réellement exceptionnels, dont nous donnons ci-après un petit aperçu :

PRIX COURANT

Robes sergé, double largeur	le mètre	0.95 à 1.30.
Ecosais pour robes d'enfants, >	>	1.—, 1.10 à 2.50.
Rayures nouvelles, >	>	1.50, 1.60 à 3.50.
Mi-laine pour robes de saison >	>	1.—, 1.10 1.20, 1.50 à 2.50.
Petits draps, largeur 130 cm. >	>	2.20, 2.50, etc. etc.
Draps moitié laine, >	>	3.—, 3.75, 4.50 à 5.50.
> garantis pure laine, >	>	4.50, 5.50 jusqu'à 15.—.
> noirs garantis pure laine, >	>	7.50, 8.50 > 12.50.
Double p ^r pardessus et manteaux p ^r dames double larg., >	>	4.50, 4.80 > 9.50.
Peluche et astrakan pour garniture. >	>	4.20 4.50, 4.80 jusqu'à 6.70.
Mi-laine (frotzon), double largeur >	>	1.—, 1.20 > 2.50.
Flanelle garantie pure laine >	>	—45, —50, —60.
> Lama coutil pour tailles >	>	1.90, 2.30, 2.50.
Pilon, largeur 120 cm. >	>	1.— à 1.50.
Wolldic pour robes d'enfants (chand), double largeur, >	>	1.50, 1.80 jusqu'à 3.—.
Flanelle pour chemises >	>	—50, —60, —75.
coton, etc., pour chemises		
Etoffes pour couvertures de chevaux, double largeur.		
Rideaux fantaisie, —25, —30, —35, —45, jusqu'à double largeur 2.50.		
Velours noir et couleur pour garnitures à des prix très avantageux.		
Toile blanche et écarle, depuis —18, —25, —28, —35, etc., etc.		
> grise et coutil, >	>	—25, —35, —42 —45, etc., etc.
Chemises blanches et couleur, depuis 1.95, 2.20, 2.50, etc., etc.		
Gilets de chasse à des prix sans pareils.		
Le plus grand choix en jerseys de fr. 3.95, 4.50, 5.—, 5.25 jusqu'à 15.—.		
Confections pour messieurs, le complet depuis fr. 25.35 jusqu'à 65.—.		

Maison
 la plus importante
 dans son genre
 et vendant
 le meilleur marché
 de tous!

Comme
 par le passé,
 notre devise sera
 toujours :
**VENDRE BON
 et BON MARCHÉ!**
 L'intérêt
 de nos clients,
 c'est le notre.

Affaires très importantes et exceptionnelles en confections pour dames, marchandise toute fraîche depuis fr. 9.75, 12.—, 13.50, 15.50 etc., etc., jusqu'à fr. 55.—.

Pour se rendre compte du beau choix et assortiment, nous invitons notre nombreuse clientèle à bien vouloir nous rendre visite, sans être, pour cela, tenu d'acheter.

Vente au comptant et à prix fixes.

A LA CONFIANCE

674]

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE.

Se recommande
A. Raggembass, fab^r de limes, successeur de Ph. Guidi, 281, rue de Morat, Fribourg.

A VENDRE

A un prix avantageux, une jolie maison de bon rapport et bien exposée au soleil, située au centre de la ville de Bulle, vis-à-vis de l'hôtel du Cheval-Blanc. Cette maison se compose de deux étages, avec une terrasse au premier, et d'un rez-de-chaussée comprenant une boucherie, un petit logement attenant, puis un local pouvant servir de bureau ou de magasin.

S'adresser à Mme Rose VAGNAT, à Bulle.

TANNERIE · CORROIRIE

Cuir, — Crépins. — Chaussures. Gros. — Demi-gros. — Détail.

Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de déponilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuylère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits. Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions.

Liquidation.

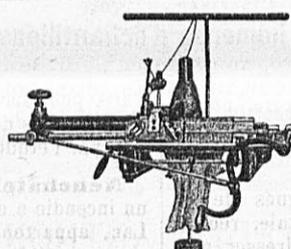
Pour cause de changement de commerce, le soussigné vendra à bas prix toutes les marchandises en magasin, telles que draps, toiles fil et coton, étoffes pour dames, livres de prières, couronnes mortuaires, laines et cotons, cotonnes, cretonnes, blouses, corsets, services de table, mercerie et quincaillerie.

A. Pfug-Meyer, à Bulle. PROFITEZ DE L'OCCASION! [116]

FABRIQUE DE Machines à tricoter

Edouard DUBIED & C^{ie}, à Couvet
 (canton de Neuchâtel).

Machines pour familles et ateliers produisant rapidement et économiquement les bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse, etc., de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis du prix-courant. [10] Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889, la plus haute récompense accordée aux machines à tricoter.



Goutte articulaire.

Je me confierai toujours à votre traitement par correspondance, car avec vos remèdes inoffensifs vous m'avez guéri de goutte articulaire et ses suites. Chrétien Erb, au Forst près Langenbühl (Berne). Brochure gratuite. Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. [418]

PLUS DE MAUX DE DENTS!
 PAR L'EMPLOI DE
L'Elizir, Poudre et Pâte Dentifrices
 DES
RR.PP.BÉNÉDICTINS
 de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
 Dom MAGUELONNE, Prieur
 2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884
 Les plus hautes Récompenses
 INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.
 « L'usage journalier de l'Elizir Dentifrice des RR.PP.Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
 « C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »
 Elizir, 2^e, 4^e, 8^e, 12^e, 20^e; Poudre, 1^{re}, 2^e, 3^e; Pâte, 1^{re}, 2^e.
 Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux
 Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

République Argentine.

Ensuite de nouveaux contrats passés avec les Compagnies maritimes intéressées, les soussignés informent MM. les éleveurs et marchands de bétail de la Gruyère qu'ils peuvent se charger, à forfait et à des conditions très modérées, des transports de bétail des Bulle ou l'Alézioux gare à Buenos-Ayres.

E. Ruffieux, **Eug. Weber**, Lausanne, Bulle, Expéditeurs et Agents maritimes.

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Atelier de RELIURE
 Tableaux et encadrement.
 Timbres en caoutchouc.
CH. MOREL, à Bulle, maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [218]

Parapluies

depuis 1 fr. 90.
 de tous les systèmes, depuis 30 cent. la paire.
Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle. [443]

Froments, blés, orges

et avoines comprimés.
 Spécialité de gruaux divers.
 Mais et farines pour engrais.
PRIX RÉDUITS
 Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [527]

On demande

un bon fermier pour une propriété de montagne, située à la frontière française. Hivernage de 30 vaches. Pâturages, prés et champs. Conditions favorables. S'adresser pour renseignements à J. CORNAZ à Cudrefin. (H208N) [710]

On demande un garde-forestier

pour les forêts de la Part-Dieu. S'adresser au propriétaire, les jendis de 10 à 11 heures, au bureau du notaire DUBIED, à Bulle. [701]

On demande un bon fournisseur de beurre de table

pouvant livrer de 20 à 25 kg. par semaine. Adresser les offres sous chiffre O238 N à Orell Füssli - Annonces - Neuchâtel. [713]

A vendre : 10,000 pieds de foin et place ; logement à disposition.

S'adresser à Casimir DUNAND, au Pont, à Vaulruz. [716]

Avis important AUX GRANDS MÉNAGES

On trouvera à la boulangerie J. SCHNEIDER, successeur de L. Clerc, à Bulle : Pain de ménage à 28 c. le kg., ainsi que avoine, son, maïs et farine pour engrais, le tout à bas prix. [26]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois.
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 10 centimes.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE

NOUVEAU

Budget de la Confédération fédérale pour l'année 1889. Les recettes prévues au lieu de 61,506,000 francs sont devenues de 61,506,000 francs, donc de 13,006,000 francs de dépenses en plus, si on retranche 5 millions de dépenses. Parmi les autres dépenses, les fortifications de la ville de l'emprunt de 1,013,483 fr. sur l'intérieur, de 51 millions de l'infanterie du landsturm, de 193,955 fr. pour la régie de la ville de 1,603,200 fr. pour

Céréales. — Société d'agriculture dimanche à Winterthour. Chambres fédérales droits d'entrée des céréales par

Zurich. — Ufficiers de Zurich érection d'un en passant par Userat prolongée frontière d'Argov la création d'un et Hoegg.

FEUILLE

BELLE